

CONSULTATION SPL 2022-006

Prestation de service pour la scénographie de l'évènement :

Occitanie Innov - Les rencontres de l'innovation

Date et heure limites de réception des offres :

Vendredi 7 octobre 2022 - 12h00

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'OCCITANIE

55 avenue Louis Breguet
CS 84008
31028 TOULOUSE cedex 4

1 - Préambule

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire spécialisé dans la scénographie pour les rencontres de l'Innovation : **Occitanie Innov - Février 2023 à Toulouse (31)**

2 – AD'OCC – L'Agence de Développement Économique d'Occitanie

AD'OCC accompagne les entreprises de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée à chaque étape de leur vie : création, implantation, innovation, croissance, financement, export, transmission-reprise, tout en renforçant l'attractivité du territoire régional et l'attraction de talents.

L'agence est l'outil de la Région en termes de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi. A ce titre, l'agence déploie les dispositifs de financement définis par la Région pour ancrer durablement l'emploi sur le territoire.

Avec AD'OCC, les entreprises régionales bénéficient d'un interlocuteur de proximité réactif, expert et efficace pour répondre à tous leurs besoins. L'offre d'accompagnement est complète : chaque porteur de projet doit pouvoir trouver une réponse et un accompagnement qui répondent à ses enjeux et objectifs de développement. L'action de l'agence est guidée par trois principes : agilité, simplicité et performance.

Avec plus de 180 collaborateurs (ingénieurs, chargés d'affaires spécialisés dans le management de l'innovation, l'ingénierie financière, l'aide à l'export, le marketing et la prospection) aux côtés des entrepreneurs, l'agence AD'OCC est principalement financée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elle met son expertise stratégique à disposition des projets d'innovation, de croissance ou d'export des entreprises : financement, normes et réglementation, propriété intellectuelle et intelligence économique.

3 - Présentation de l'événement Occitanie Innov

Occitanie Innov, les Rencontres de l'innovation en Occitanie, est l'un des événements phares de l'agence AD'OCC. Avec une antériorité et une réputation bien installée, en particulier côté Ouest de la région, cet événement permet de :

- traiter le thème de l'innovation et de montrer l'expertise de l'agence AD'OCC et des membres du RésO Innovation* en la matière,
- adresser la cible de PME primo-innovants,
- faire émerger de nouveaux projets innovation et accompagner les entreprises dans leurs démarches en les mettant en relation avec les interlocuteurs les mieux adaptés à leur projet.

***Zoom sur le RésO Innovation**

Le RésO Innovation anime et met en synergie les acteurs de l'innovation au profit des entreprises sur tout le territoire. Il rassemble près de 300 intervenants provenant de 150 organismes régionaux.

En savoir plus : <https://www.agence-adocc.com/reso-innovation-adocc/>

Avant les deux années en digitalisation (2021 et 2022), Occitanie Innov a mobilisé jusqu'à 2500 personnes en présentiel : entreprises, exposants, membres du RésO Innovation*, acteurs économiques régionaux.

Pour la prochaine édition, qui aura lieu le jeudi 2 février 2023, AD'OCC a souhaité renouveler le format tout en conservant son positionnement singulier : *Créer les conditions propices aux rencontres inspirantes et constructives autour de l'innovation multi-sectorielle et multi-filière.*

Le temps d'une journée, sur un lieu unique, La Cité à Toulouse, les entreprises de la région Occitanie pourront rencontrer les acteurs de l'innovation, échanger avec des entreprises innovantes, s'inspirer en assistant à des conférences, tables rondes et en participant à des ateliers et des visites.

6 espaces pour parler innovation

- financement
- incubation
- prototypage
- sécurisation
- pair à pair
- labos de recherche

5 motivations pour venir sur l'événement

- s'inspirer
- agiter
- comprendre
- agir
- réseauter

des formats tout au long de la journée pour nourrir ces motivations et mettre en avant les expertises de l'agence AD'OCC et des membres du RésO

- ateliers
- pitches
- tables rondes
- conférence inspirante
- visite du lieu

(A noter : le descriptif précis de chaque format ainsi que le pré-projet d'implantation sera communiqué ultérieurement au prestataire retenu).

4 - Mission confiée au prestataire

L'agence AD'OCC recherche un prestataire pour concevoir la scénographie du nouveau format de l'événement Occitanie Innov qui aura lieu le jeudi 2 février 2023 de 9h à 19h à la Cité – 55 avenue Louis Breguet à Toulouse.

Les incontournables de cette journée seront à prendre en compte pour concevoir la scénographie de l'événement :

- Inspirer, stimuler l'envie d'innovation auprès des entreprises, porteurs de projet, étudiants
- Donner à voir de façon lisible, simple et attrayante l'offre d'accompagnement innovation de l'agence AD'OCC et des membres du RésO Innovation*
- Offrir les conditions pour des échanges de qualité permettant de créer des liens entre tous les acteurs

Il est attendu du prestataire une proposition originale de scénographie du lieu et des différents espaces et lieux de rencontres qui comprendra obligatoirement :

- Une vue d'ensemble de l'habillage du lieu et de l'implantation des différents espaces
- Une note de recommandation sur le choix des matériaux, mobiliers et structures porteuses à utiliser
- La scénarisation des six espaces de rencontres avec les membres du RésO Innovation, environ 90 structures représentées (financement, incubation, prototypage...)
- Une proposition de signalétique afin que les visiteurs identifient rapidement l'emplacement des différents formats proposés (pitches, ateliers, tables rondes...)

La proposition du prestataire devra en outre :

- Respecter le cahier des charges de La Cité (normes de sécurité, de conditions d'accueil du public inhérents à la Cité, matériaux autorisés pour l'aménagement des espaces, conditions d'accueil des manifestations au sein de La Cité)
- Intégrer les contraintes budgétaires du commanditaire
- Prendre en compte les règles de l'éco-conception événementielle

5 - Calendrier de la mission et livrables

La prestation s'échelonne sur trois mois maximum, selon le calendrier indicatif suivant :

- 7 octobre 2022 : date limite de rendu des offres
 - 12 octobre 2022 : notification du prestataire
 - 13 octobre 2022 : réunion briefing - démarrage de la mission
 - 24 octobre 2022 : réunion présentation - première proposition du prestataire
 - entre 25 octobre et 2 novembre : phase d'itération entre AD'OCC et le prestataire
 - 7 novembre 2022 : livraison version finalisée par le prestataire
- fin de mission à prévoir aux alentours du 2 décembre 2022

Le prestataire retenu travaillera en étroite collaboration avec l'équipe projet Occitanie Innov. Il lui est demandé de se rendre disponible pour assister aux deux réunions d'ores et déjà programmées à savoir le 13 octobre 2022 après-midi, le 24 octobre 2022 après-midi et le 7 novembre 2022 après-midi. Il est laissé le choix au prestataire d'y participer en visioconférence ou en présentiel dans les locaux de l'agence AD'OCC à Toulouse.

Livrables :

- un plan d'ensemble et l'implantation des différents espaces
- une note de recommandation détaillée permettant aux prestataires techniques et standistes de réaliser les modules et les espaces
- un principe de signalétique et les fichiers sources (l'exécution graphique sera réalisée en interne par le studio graphique AD'OCC)

5 – Réunions avec les membres du comité de pilotage

Le prestataire travaillera en collaboration étroite avec l'équipe projet qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Le prestataire sélectionné désignera un interlocuteur unique qui assistera régulièrement aux réunions du comité de pilotage de l'opération et si nécessaire à toute autre réunion de travail provoquée par les organisateurs ainsi qu'au débriefing post-événement. Un compte rendu devra être proposé par le prestataire à la suite de chaque réunion à laquelle il aura participé. Le prestataire pourra proposer à l'agence Ad'Occ toute amélioration permettant une bonne organisation des événements.

6 - Critères de choix du prestataire

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

Qualité technique et méthodologique de l'offre globale : Noté sur 70

- Expérience de manifestations de même type/format et référence clients – Noté sur 20
- Approche méthodologie, capacité à suivre l'opération, accompagnement, disponibilité – Noté sur 20
- Composition de l'équipe – Noté sur 10
- Prise en compte des spécificités de l'Agence – Noté sur 10
- Caractère innovant des propositions – Noté sur 10

Prix des prestations : Noté sur 30

Les prix seront fermes et non actualisables pour la durée du marché. Ils devront être garantis jusqu'au jour de livraison.

Après l'étude des dossiers, l'Agence pourra, si elle le souhaite solliciter une rencontre pour évaluer plus précisément chaque offre.

7 - Pièces de l'offre

Les pièces devant être remises sont les suivantes :

- Présentation succincte de l'entreprise et de ses références dans le domaine faisant l'objet de l'étude et de ses sous-traitants / co-traitants éventuels
- Une présentation de l'équipe affectée à la mission.
- Une note détaillant l'organisation, méthodes et moyens proposés par le candidat pour réaliser les différentes missions composant la consultation
- Une offre de prix intégrant les temps de rencontres préalables et en cours de mission ainsi que tous les frais annexes (déplacements, hébergement ...)

8 - Renseignements techniques et envoi des offres

Les offres sont à transmettre au format numérique au plus tard pour la date et heure figurant en première page.

Offre à adresser à : valérie.rande@agence-adocc.com

9 - Mode de règlement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement et sous réserve de la remise et l'acceptation des livrables.

10 - Confidentialité et propriété intellectuelle

Confidentialité :

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de l'Agence à titre confidentiel, des renseignements, documents ou d'éléments de toute nature, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai avertir L'Agence de toute violation à l'obligation de confidentialité ci-dessus.

Le titulaire doit informer ses sous-traitants des obligations de confidentialité et des mesures de sécurité qui s'imposent à lui pour l'exécution du marché. Il doit s'assurer du respect de ces obligations par ses sous-traitants.

Propriété intellectuelle :

Le titulaire garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux créations qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la réalisation de la prestation ou avoir régularisé contractuellement l'utilisation et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle dont il ne serait pas titulaire.

Le titulaire s'engage à céder à titre exclusif à L'Agence l'intégralité des droits patrimoniaux des œuvres réalisées à la demande de l'agence Ad'Occ et notamment les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation pour tout support ou tout média (y compris internet).

Le titulaire garantit à l'Agence la jouissance paisible des droits cédés notamment dans l'hypothèse où la création serait totalement ou partiellement le fait d'un ou de plusieurs de ses salariés.

La cession des droits de propriété intellectuelle est réalisée à titre exclusif au profit de l'Agence laquelle n'aura néanmoins aucune obligation d'exploiter lesdits droits.

L'Agence aura l'entière liberté de protéger chacune des créations à son nom par un titre de propriété intellectuelle.

Le titulaire garantit l'Agence contre toutes les revendications des tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle, de leurs droits voisins et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit.

11 - Données à caractère personnel

Protection des données à caractère personnel

Chaque partie au contrat est tenue au respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel auxquelles elle a accès pour les besoins de l'exécution du contrat. Ces règles sont issues du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ci-après désigné « le règlement européen sur la protection des données ».

12 - Annulation de l'évènement pour cas de force majeure

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, et notamment la prise de mesures restrictives par les autorités nationales ou territoriales ne permettant pas de maintenir l'évènement, les parties se concerteront pour étudier le report ou la réalisation de l'évènement sous une autre forme.

A l'issue de cette concertation, et s'il s'avère que l'Agence Ad'Occ ne souhaite pas maintenir l'évènement sous une autre forme, il sera mis un terme au contrat de prestations.

L'Agence Ad'Occ prendra en charge les prestations engagées à hauteur des prestations réalisées sur la base de l'offre du titulaire et pour le poste « conseil et gestion de projet » selon les phases réalisées et calculées sur la base de l'offre du titulaire.

13 - Résiliation

Le contrat pourra être résilié aux torts du titulaire en cas d'inexactitude ou de documents prouvant son irrégularité vis à vis des obligations sociales et fiscales et de l'absence de fourniture de ces documents après demande expresse de l'Agence.

14 - Litiges

En cas de controverse ou réclamation entre les parties au sujet de la présente consultation, les parties tenteront dans un délai de 30 jours calendaires à partir de la naissance du litige, de régler ledit litige à l'amiable, le cas échéant en faisant préalablement appel à la médiation. En cas de litige persistant, une procédure sera engagée auprès du tribunal du lieu d'exécution de la prestation